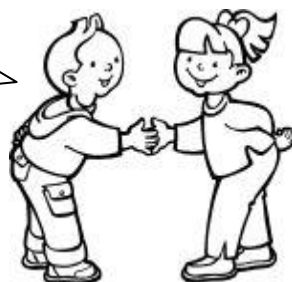


La charte du parent accompagnateur

Merci les parents
de nous
accompagner en
sortie scolaire ...



... Avec notre enseignant,
nous en avons parlé et
voilà ce que nous
attendons de vous pour
que nous passions tous
un moment agréable.

Les élèves de la classe et l'enseignant(e) comptent sur moi, parent accompagnateur, au service de tout un groupe, pour :

1. **Identifier** le groupe d'élèves dont je suis responsable et m'assurer que les enfants m'ont bien identifié(e) aussi.
2. Vérifier régulièrement que mon **groupe est au complet** et **rester** en permanence avec le groupe qui m'a été confié.
3. Exiger le respect des consignes, le **calme** et une attitude convenable.
4. Dans la rue, m'assurer que le **rang** reste serré et se déplace correctement côté habitation et non côté chaussée. Être particulièrement vigilant en traversant les rues.
5. Dans le car, m'assurer que les enfants sont **bien assis et attachés**.
6. Pendant toute la sortie, veiller à la **sécurité** et à la **santé** des enfants (casquette, hydratation, vêtements selon le temps...)
7. Sur le lieu de la sortie, **aider les enfants à rester attentifs, à s'investir et à comprendre**.
8. Au moment du **pique-nique**, vérifier que chaque enfant mange correctement.
9. Emmener les enfants aux **toilettes**, après avoir prévenu l'enseignant(e).
10. Surveiller mon **langage** et ne **pas fumer** devant les enfants, une pause pourra être convenue avec l'enseignant(e).
11. En tant qu'adulte, veiller à avoir **une tenue adaptée à la sortie**.
12. **Ne pas utiliser mon téléphone portable** pour lire ou émettre des SMS, pour filmer ou photographier. Des photos seront prises par l'enseignant(e), **à des fins pédagogiques et dans le respect du « droit à l'image »**.

Signature du parent accompagnateur :